

Comment vivent les paysans du Moyen Age ?

Doc 1

Les **paysans**, représentés au centre de la miniature, **sont courbés et en file indienne**. Ils sont en train de **récolter le blé** avec des faucilles repérées par une légende. C'est une **scène de moisson**.

Le personnage à gauche se tient debout en tendant une baguette, comme pour **ordonner aux paysans de travailler**. C'est **un agent du seigneur**. Le bâton qu'il tient dans sa main gauche sert sûrement à punir les **récalcitrants** (les paysans qui résistent). Quand on lit la définition du mot « corvée » on comprend la situation de dépendance des paysans par rapport à leur seigneur.

Doc 2

On peut identifier les matériaux de construction : **les murs à colombages en bois et en torchis** (mélange de paille et de boue) et **le toit de chaume**. La pierre n'est pas utilisée, parfois pour le soubassement (base d'une construction qui va la tenir).

La **pierre est un matériau cher à l'époque**, qui est réservé pour les châteaux forts et les églises (voir le document 3).

Le **grenier** est la partie de la maison où sont entreposés les grains (d'où l'origine de ce mot). Il est situé sous le toit, c'est la partie **la plus sèche de la demeure, pour que les grains ne pourrissent pas**.

On remarque aussi les espaces où les animaux passent la nuit et les jours les plus froids : l'**étable** (pour les bovins) à droite et la **bergerie** (pour les ovins) au centre.

A l'époque, les paysans vivaient (et jusqu'au début du XXe siècle) avec leurs animaux, qui étaient leur principale richesse.

Doc 3

La seigneurie n'est pas qu'un ensemble de terres agricoles.

C'est le cadre de vie des paysans qui habitent dans le village, situé en bas à droite. Dans le village, **l'église est le seul bâtiment construit en pierre**, toutes les maisons étant en bois et en torchis, avec des toits de chaume (voir le document 2).

On repère **le lieu d'habitation du seigneur : le château fort**, perché, qui montre la domination seigneuriale.

Le seigneur et sa famille vivent dans le donjon, la tour centrale du château fort. La cour intérieure comporte de nombreux équipements (forge, étable, écurie, poulailler...) pour le service du château.

La domination seigneuriale est visible aussi à l'extérieur du château fort dans les équipements, que **les paysans sont obligés d'utiliser et qui appartiennent tous au seigneur**.

Les élèves les repèrent en s'aidant des étiquettes : **le pressoir** (presser les raisins pour le vin), **le four** (cuire le pain) et **le moulin** (moudre le grain pour fabriquer le pain).

Pour utiliser ces équipements, les paysans doivent payer des taxes aux seigneurs : **les banalités**.

Doc 4

Les différentes redevances des paysans à leur seigneur :

- « une partie de leur récolte » (la taille seigneuriale) ;
- « payer le cens au seigneur » ;
- « ils doivent la corvée au seigneur » ;
- « Puis ils vont au moulin et donnent de la farine au meunier du seigneur. Après, ils vont au four du seigneur et doivent payer le droit de cuire le pain » (les banalités).

Le titre du document 1 est « la corvée des paysans ». Dans le document 4 on trouve : « Au printemps, ils doivent la corvée au seigneur ».

Le texte présente donc les principales redevances (taxes) que les paysans doivent payer à leur seigneur. Elles sont de plusieurs types :

- le **cens** (ou le champart) : c'est l'impôt en argent ou en nature (partie de la récolte), versé par le paysan pour pouvoir exploiter la terre du seigneur ;
- la **taille seigneuriale** : cet impôt est payé en contrepartie de la protection seigneuriale ;
- les **banalités** : ce sont des taxes en nature pour l'utilisation des équipements du seigneur (document 3) ;
- la **corvée** (voir le document 1) ;
- la **dîme** : versée à l'Église, elle équivaut souvent au $\frac{1}{10}$ de la récolte.